



Le bras de la Madeleine, face au site des chantiers, livré aux promoteurs immobiliers !

Communiqué de presse du 20 septembre 2007

C'est avec stupeur que nous avons découvert dans la presse locale du 7 septembre l'annonce suivante : « Un vaste bâtiment va flotter sur la Loire... sur 3 niveaux entre le ponton de l'île de Nantes et le pont Anne de Bretagne... il sera long de 60 mètres et large de 17. » L'usage annoncé de cet immeuble flottant serait : restauration, accueil de séminaires , bureaux... il est bien précisé qu'il s'agit d'une installation fixe et non d'un bateau ; et la Samoa précise qu'il s'agit d'un projet totalement privé.

Notre premier motif d'étonnement porte sur la prise de décision : depuis le lancement du projet « île de Nantes » la concertation, la démocratie participative a fonctionné avant toute décision importante, or sur ce coup-là nous découvrons ce projet par la presse alors qu'il est déjà avalisé par la Communauté urbaine. En fait, ce projet n'a fait l'objet d'aucun débat : ni avec les citoyens, ni avec les associations, ni au conseil municipal, ni en assemblée de la communauté urbaine. C'est quand-même un peu fort qu'une décision de cette envergure hypothéquant les usages à venir du fleuve au cœur de la ville soit prise en catimini sans aucun débat public.

Notre deuxième sujet d'étonnement et même de révolte porte sur le fond : le fleuve à cet endroit fait partie de l'espace public du site des chantiers , il ne doit pas être livré aux promoteurs immobiliers.

Depuis vingt ans nous nous battons contre la banalisation de ce territoire et les choses ont bien avancé puisque la friche industrielle devient un espace public culturel à forte valeur patrimoniale. La partie du fleuve bordant les chantiers s'en trouve fortement valorisée et représente aujourd'hui un plan d'eau exceptionnel ; l'aménagement des quais et l'installation du ponton des chantiers en font un lieu tout à fait privilégié de la relation des Nantais avec le fleuve... il pourrait permettre par exemple l'accueil du *Bélem* lors de ses escales nantaises (qui ne sont pas bien valorisées actuellement), accueillir de spectacles, d'animations nautiques telles que les Rencontres du fleuves etc.

Que les promoteurs privés lorgnent sur cet espace, ce n'est pas surprenant puisque c'est le plus beau, mais que les pouvoirs publics accèdent à leur demande nous paraît tout simplement inadmissible, voire scandaleux. Pourquoi ne pas renvoyer le promoteur vers d'autres emplacements ? Ce n'est pourtant pas la place qui manque le long du fleuve en dehors de l'espace des chantiers, même sur la partie ouest de l'île de Nantes : le quai Wilson par exemple (actuellement transformé en parking !), ou le quai des Antilles ou le quai Mitterrand. Alors pourquoi ce choix ? C'est la question que nous posons à Monsieur le maire de Nantes ; nous lui demandons de suspendre ce projet et de lancer un vrai débat sur l'aménagement public du fleuve dans la ville.

Nous appelons aussi les Nantais à se mobiliser si besoin pour dire non aux immeubles privés sur le bras de la Madeleine, face au site des chantiers navals.

Pour la Maison des Hommes et des techniques,
Jean Relet, président
Pour l'association Histoire de la Navale,
IGérard Tripoteau, président
Nantes, le 20 septembre 2007